

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 avril 2023

MESURES POUR BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR EN FRANCE - (N° 1070)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 955

présenté par

Mme Etienne, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élixa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre noir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

-----

**TITRE**

Rédiger ainsi le titre :

« portant diverses mesures pour bâtir la société du bien vieillir en France sans régler la saturation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes non lucratifs. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, nous souhaitons renommer cette proposition de loi : comment bâtir la société du bien vieillir sans adresser le taux de saturation des EHPAD non lucratifs ? Les EHPAD sont saturés : leur taux d'occupation est de 97%. C'est dans les EHPAD publics que le ratio personnel soignant / résident-e – bien qu'insuffisant - est le plus élevé (un pour trois) alors que dans le secteur privé commercial, qui progresse fortement, ce ratio est d'un personnel soignant pour quatre « clients ». Les actionnaires sont mieux traités que les pensionnaires.

Le bilan d'Emmanuel Macron en matière de grand âge est désastreux : loi cadre toujours promise et abandonnée, création d'une 5e branche vide de la Sécurité sociale, maltraitance institutionnalisée

des personnes âgées dans les EHPAD, manque de visibilité et de valorisation des métiers toujours autant décriés par les acteurs de l'aide à domicile.

En parallèle, le gouvernement et la minorité présidentielle imposent deux ans ferme à l'ensemble de la population. Pour les tenants du capitalisme néolibéral, sortir du marché du travail en prenant sa retraite génère une population d'improductif·ves, donc d'inutiles : cette conception est contraire à toute velléité de bâtir une société du "bien vieillir".

Bâtir la société du bien vieillir nécessite non seulement de changer de paradigme, mais surtout des moyens massifs et adaptés aux besoins de nos aîné·es. Par cet amendement, nous soulignons l'hypocrisie de la minorité présidentielle et l'impasse de cette proposition de loi.